



Licenciement des employés à cause de liquidation judiciaire

Par **Bramley**, le **03/03/2009** à **12:47**

Je travaille dans une entreprise de 10 salariés , dans le secteur du bâtiment, qui va déposer le bilan dans 2 ou 3 semaines. J'ai été élu représentant des employés et je voudrais savoir quelles sont mes responsabilités et obligations et en quoi ce poste consiste.

Je vous en remercie par avance
Colette B.

Par **julius**, le **03/03/2009** à **17:29**

Vos obligations sont simples :

- Représenter la demande de tout les salariés lors des réunions avec le mandataire liquidateur
- Conseillez (ou dirigez) au mieux vos collègues dans la limite de vos compétences.

Vos atouts :

- Contact privilégié avec l'inspection du travail.
- Accès à tout les documents nécessaires pour comprendre la situation

Juridiquement , vous ne pouvez être mise en cause pour un mauvais conseil.

Vous êtes en faite un intermédiaire entre l'employeur et les salariés.